



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de la société Arjowiggins dans la Sarthe

Question au Gouvernement n° 1543

Texte de la question

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ARJOWIGGINS DANS LA SARTHE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Fontenel-Personne.

Mme Pascale Fontenel-Personne. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, le mardi 8 janvier dernier, la situation difficile de la société sarthoise Arjowiggins a été rendue publique lorsque Sequana, société mère de cette entreprise spécialisée dans la production de papiers recyclés très haut de gamme et de papiers techniques, a demandé la mise en redressement judiciaire avec poursuite d'activité pour deux mois de trois usines du groupe.

Deux de ces usines sont situées dans la Sarthe : la première, installée à Saint-Mars-la-Brière, compte 262 salariés ; la seconde, à Bessé-sur-Braye, dans ma circonscription, en compte 572. Ce sont donc plus de 830 emplois locaux qui sont menacés.

L'implantation ancienne de ces deux sites est le poumon économique du bassin de vie. L'environnement proche, rural, sera le premier touché par la fermeture des sites : les sous-traitants, entreprises et artisans gravitant autour de ces sites subiront des dégâts collatéraux irréversibles. (M. Jean Lassalle applaudit.)

La semaine dernière, j'ai rencontré les représentants syndicaux des salariés, les représentants de la direction de l'usine de Bessé-sur-Braye ainsi que les administrateurs judiciaires nommés par le tribunal de commerce de Nanterre. Ils confirment que l'État s'est engagé ces dernières années à leurs côtés. En effet, en 2015, le ministre de l'économie d'alors, Emmanuel Macron, avait soutenu avec détermination cette entreprise, en impliquant Bpifrance.

Mais, à ce jour, faute de trésorerie, les machines sont à l'arrêt et des lettres de licenciement sont en préparation. Au-delà des troubles actuels, la vie économique continue, avec chaque jour son lot d'événements, qui secouent et fragilisent toujours plus nos territoires.

Quel rôle l'État peut-il continuer de jouer dans ce dossier ? Comment l'État peut-il faciliter la sauvegarde de ces 830 emplois locaux – je pense en particulier à une proposition de reprise par les salariés de Bessé-sur-Braye ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM. – M. Jean Lassalle applaudit également.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Le groupe Sequana rencontre des difficultés depuis plusieurs années. Il a reçu le soutien responsable de l'État ; Bpifrance, actionnaire, a accompagné les tentatives de redressement de l'entreprise. L'échec tout récent du processus de

reprise de l'ensemble du groupe engagé depuis près d'un an a conduit l'entreprise à mettre en redressement judiciaire trois de ses sites français ; de plus, ils sont à l'arrêt, faute de trésorerie.

Notre priorité a été le paiement des salaires et le maintien des contrats dans l'entreprise, puisque c'est là l'une des conditions pour travailler sur la reprise des différents sites. Nous nous concentrons maintenant sur la recherche des repreneurs, site par site, dans un contexte rendu difficile par la très forte augmentation du prix de la matière première, le papier, et par la moindre compétitivité de Sequana par rapport à ses concurrents immédiats, pour certains d'ailleurs présents en France ; les entreprises scandinaves sont beaucoup mieux intégrées, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de la matière première.

Dans ce contexte, nous attendons pour le début du mois de février des offres de reprise. Nous avons déjà reçu des manifestations d'intérêt. Nous essayons d'organiser des visites très prochainement ; sur ces bases, nous pourrions travailler avec l'entreprise et avec les repreneurs, comme avec les salariés s'ils envisagent de proposer eux-mêmes un plan de reprise. Nous pourrions ainsi aboutir à une solution lorsqu'à la fin du mois de février, le tribunal de commerce examinera les offres.

Sachez que nous sommes pleinement engagés aux côtés de l'entreprise et des salariés pour réussir.
(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Fontenel-Personne](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1543

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2019](#)